



ᐅᑦᑭᐅᑦᑭᐅᑦ ᐅᑦᑭᐅᑦᑭᐅᑦ
Building *Nunavut* Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Poste : Infirmière ou infirmier en santé communautaire
Ministère : Santé
Localité : Arviat

Salaire : de 99 743 \$ à 113 159 \$ par année (37,5 heures/semaine)
Indemnité de vie dans le Nord : 21 113 \$
Statut syndical : Syndicat des employé-e-s du Nunavut

Numéro de référence :
10-03-300-129AH

Logement : Un logement subventionné pour le personnel est offert pour ce poste.

Type d'emploi : Poste permanent

Date de clôture : Ouvert jusqu'à ce que le poste soit comblé

Il s'agit d'un poste de nature très délicate. Aussi, une vérification satisfaisante du casier judiciaire et de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables est-elle requise.

Le personnel infirmier à temps plein reçoit une prime à l'embauche de 5 000 \$, une prime de 5 000 \$ après 18 mois de service et une prime de 10 000 \$ après 30 mois de service. Des primes additionnelles de 9 000 \$ à titre d'indemnité annuelle pour emploi de première ligne et une prime mensuelle de maintien des effectifs de 375 \$ soit 4 500 \$ par année sont également offertes.

De plus, le gouvernement du Nunavut offre une prime de recrutement de 10 000 \$ aux infirmières et infirmiers nommés à un poste ciblé à durée indéterminée d'ici le 1er décembre 2021.

Cette possibilité d'emploi est ouverte à toutes et à tous.

L'infirmière ou l'infirmier en santé communautaire assiste les clients (des particuliers, des familles ou des collectivités) dans la promotion, la protection et la restauration de la santé, informe sa clientèle et offre son soutien dans la prévention et la réduction des maladies, des invalidités et des décès. L'infirmière ou l'infirmier en santé communautaire prodigue un service de santé communautaire complet, de pair avec l'équipe des soins de santé, et œuvre dans le contexte des soins de santé primaires afin d'améliorer la capacité des clients à s'adapter aux changements et aux difficultés de la vie, à y répondre ou à les contrôler.

Les connaissances, compétences et aptitudes requises pour ce poste sont acquises au moyen d'un baccalauréat ou d'un diplôme en soins infirmiers assorti de qualifications équivalentes ou d'une expérience connexe, comme un certificat en santé publique, le programme clinique de Santé Canada, un cours de pratique avancée ou une expérience en soins infirmiers à domicile. Un minimum de deux (2) ans d'expérience en soins infirmiers communautaires est également requis pour ce poste. Une combinaison jugée acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en considération.

L'infirmière ou l'infirmier en santé communautaire doit détenir un certificat de RCR de base avec renouvellement annuel de la certification. Les candidates ou candidats doivent être admissibles à l'inscription à l'Association des infirmières autorisées et infirmiers autorisés des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut (RNANT/NU) et renouveler leur certification chaque année.

Le ou la titulaire doit avoir réussi l'une des formations suivantes au moment de l'embauche : soins immédiats en traumatologie, soins avancés de réanimation cardiaque, réanimation néonatale, surveillance fœtale, gestion du stress à la suite d'un incident critique. Les autres cours (selon les directives) doivent être suivis au cours des 12 premiers mois de travail, puis selon les besoins pour maintenir la certification.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'inuinnaqtun, l'anglais et le français. La capacité à communiquer dans plus d'une des langues officielles du Nunavut est un atout. La connaissance de la langue, des collectivités, de la culture et du territoire des Inuits et du qaujimaqatugangit inuit constitue également un atout.

Les candidates et candidats diplômés du programme de soins infirmiers du Collège de l'Arctique du Nunavut dans les six derniers mois et qui ont été admis au programme de résidence pour diplômés en soins infirmiers (Nursing Residency Program) seront considérés pour les postes qui font partie du programme.

Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de combler de futurs postes vacants.

Pour postuler, veuillez faire parvenir une lettre de motivation et votre curriculum vitae par courriel à nunavutnurses@gov.nu.ca. Veuillez indiquer le numéro de RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que sa main-d'œuvre reflète la population nunavoise afin de bien comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiut. La priorité sera accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Quiconque désire profiter de la politique de priorité d'embauche du Nunavut doit explicitement indiquer son admissibilité à celle-ci.
- L'embauche à certains postes nécessite une vérification du casier judiciaire satisfaisante. Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature.
- Les candidates et les candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir une description de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- **Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.**



COORDONNÉES : Ministère de la Santé du gouvernement du Nunavut
C.P. 1000, succursale 10 000, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
www.gov.nu.ca/public-jobs et www.nunavutnurses.ca/

Courriel : Nunavutnurses@gov.nu.ca
Télécopieur : 867 975-8609